

Florian Lymphome Optimisme

L'association "F.L.O" Florian Lymphome Optimisme a été créée par sa famille, ses amis, ses proches, toutes les personnes qui ont connu Florian et ont constaté sa force et son courage tout

au long de sa maladie. Il a toujours gardé un optimisme de guérison jusqu'aux derniers instants, quelques jours après ses 22 ans.

A travers son amour, son optimisme et sa détermination, il nous a montré le chemin à tous et c'est pourquoi nous perpétuons dans cette voie en menant une action pour récolter des fonds afin d'aider la recherche contre le cancer, plus particulièrement contre le lymphome qui est une maladie du sang, les malades et leurs familles. De plus, constamment soutenus par ses nombreux amis, nous ne pouvons, tous ensemble que réussir dans cette entreprise.

Les fonds récoltés par cette association seront intégralement reversés à l'institut Paoli Calmette de Marseille. Les actions seront d'ordre sportif, événementiel, ludique dans le but d'aider au mieux la recherche tout en honorant la mémoire de Florian.

Nous comptons sur vous pour nous aider dans ce bras de fer contre la maladie.

Marianne MAGNAUX

Présidente de l'association

	_							9			-			
	٦,		m	2	n	a	M.	′	a	h		C		In
- 1	J	ᆫ		a		u	u	a	u		C	3	ıu	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

Je souhaite adhérer à l'association F.L.O : je remplis le formulaire ci-dessous et le retourne, accompagné d'une cotisation annuelle de 20 €, à :

F.L.O - Florian Lymphome Optimisme

1885D, Route de Mimet 13109 Simiane-Collongue

Courriel: asso.flo@orange.fr

Tél: 06 87 83 61 98

Les chèques devront être libellés à l'ordre de "Florian Lymphome **O**ptimisme".

Une carte d'adherent vous sera delivree.
Nom*
Prénom*
Adresse 1*
Adresse 2*
Code Postal*
Ville*
(1*
Tél*
Courriel*
*champs obligatoires
Je suis volontaire pour participer à la vie de FLO
Je souhaite parrainer l'association 🔲 (Je contacte l'association)
Pour plus de renseignements : www.asso-flo.fr
Possibilité d'abonnement à la Newsletter directement sur le site internet de
l'association.
NB : L'adhérent s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur tenus à sa
disposition au siège de l'association.
anoposition da siege de l'association.